



Fédérations départementales de la Libre Pensée Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Déclaration des fédérations de la Libre Pensée des départements
de la région AURA : Ain, Allier, Cantal, Drôme-Ardèche, Isère,
Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie, Haute-Savoie.**

**LAURENT WAUQUIEZ, LES SUBVENTIONS, LES CRECHES, LE BURKINI,
LES « CHARTES DE LA LAÏCITE », L'ENSEIGNEMENT PRIVE, ETC., ETC...**

Laurent Wauquiez, Président LR de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) a depuis quelque temps endossé un costume de chevalier blanc traquant tous azimuts le « *communautarisme* », « *l'islamisme* », le « *patriarcat* » ...

Regardons de plus près.

Déjà en 2017, les fédérations de la Libre Pensée de la Région AURA publiait un communiqué intitulé : « *Laurent Wauquiez grand argentier admiratif et inconditionnel de l'enseignement privé! Du jamais vu !* »

La Région avait décidé « *d'augmenter le soutien à l'investissement dans les lycées privés pour atteindre 13 millions d'euros par an, soit une augmentation de plus de 60 %* ». D'autre part « *les forfaits d'externat seront maintenus au même niveau qu'en 2017* ». A noter que les chiffres officiels indiquent que l'enseignement privé représentent seulement « *27,5 % de l'effectif des lycéens* », pour « *44 % des lycées* ».

Pire encore, la Région accorde « *une enveloppe de 50 millions d'euros* » supplémentaires aux lycées privés pour « *la création ou l'extension de lycées privés dans des zones à forte tension démographique* ». Ces crédits seront puisés dans l'enveloppe d'un « *plan d'investissement* » sur 3 ans des lycées publics. C'est la première fois que des crédits d'investissements sont accordés aux lycées privés dans le cadre d'un plan concernant les lycées publics !

La somme globale attribuée aux lycées privés en 2017 par le Conseil Régional AURA pour leur fonctionnement et leur investissement était de 54 813 026 €. Près de 55 millions d'euros !

Toujours en 2017, à la demande de la Libre Pensée, le Tribunal administratif de Lyon avait annulé la décision de l'installation d'une crèche de Noël dans les locaux du siège de la Région, en décembre 2016.

Laurent Wauquiez a fait appel de cette décision et tentera de démontrer que celle-ci n'était pas de nature religieuse, mais présentait un caractère « *culturel, artistique ou festif* » !

La Cour d'Appel Administrative de Lyon rejette ce recours en juin 2019 notamment au motif que : « *Si l'installation ne se limite pas à la scène de la nativité et comporte un décor plus large, intégrant un village médiéval ainsi qu'une partie boisée, il ne fait pas de doute qu'elle a pour objet de figurer une crèche et la vocation artistique et pédagogique apparaît secondaire par rapport à la symbolique religieuse* ».

En 2020, la Région, décide de verser 2 millions d'euros pour la construction de la nouvelle « Université » privée catholique à Annecy.

La Libre Pensée et de très nombreuses associations, des syndicats ¹(*) se sont insurgés contre cette décision.

L'Université Savoie Mont-Blanc précisait à l'époque « *Il y a un sous-investissement public sur le territoire. (...). On figure parmi les universités les moins loties sur un territoire dynamique. L'USMB n'est pas en mesure de répondre aux besoins et on le regrette.* »

En 2021, le Président de la Région AURA bloque les subventions à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble (environ 100.000€ par an) au motif de la suspension d'un professeur par la direction de l'IEP suite à ce qu'une enquête de l'Inspection Générale qualifiait de « *controverse entre deux enseignants sur un sujet d'actualité sensible* ». Le professeur suspendu étant accusé « *d'islamophobie* » et lui-même qualifiant l'IEP d'institut de « *rééducation politique* ». La décision de Laurent Wauquiez est prise alors qu'une enquête est en cours et qu'aucune décision de justice n'a été prononcée.

C'est donc ce Président de région, chantre des « racines chrétiennes de l'Europe » qui déclarait en 2011 « Que l'Europe ait des racines chrétiennes, que le mouvement de christianisation ait joué un rôle majeur dans la construction européenne, qui peut contester ça ? » qui fait feu de tout bois !

La presse rapporte que le 2 mai 2022, face à la volonté de la municipalité de Grenoble de modifier le règlement intérieur des piscines, Laurent Wauquiez annonce dans un tweet (comme les grands de ce monde parait-il !) : « *M. Piolle projette d'autoriser le burkini dans les piscines municipales. Je mets le maire en garde : dans ce cas, la Région coupera toute subvention à la Ville de Grenoble. Pas un centime des Auvergnats-Rhônealpins ne financera votre soumission à l'islamisme* ». La Région précisant : « *Notre choix est politique, et non politicien. C'est un choix politique que nous assumons. Nous n'avons pas été élus à la tête de la Région pour distribuer des subventions à des communes qui se plient au communautarisme.* »

Dans une lettre au Président de la République, Eric Piolle, maire de Grenoble argumentait : « *Le devoir de neutralité ne s'impose pas aux usagers et usagères de nos services publics : le principe de laïcité leur garantit la liberté de conscience et donc la possibilité de manifester leurs convictions religieuses [...] À Grenoble, nous veillerons à ce qu'aucun règlement intérieur d'aucun équipement public ne constitue une injonction ou une discrimination. Nous y serons particulièrement attentifs pour les femmes et les minorisé-es de genre que l'on contraint spécifiquement.* ».

Et répondant à Laurent Wauquiez dans le Dauphiné Libéré : « *En France, la laïcité n'est pas le cheval de Troie ni du racisme ni du sexisme. Si Laurent Wauquiez veut faire la chasse aux femmes voilées, qu'il assume : au lieu d'être obnubilé par les piscines de Grenoble, qu'il nous explique s'il va interdire aux femmes voilées l'accès des TER de la région Auvergne-Rhône-Alpes.* »

¹ **En Haute-Savoie :** LP, LDH, FOL, FCPE, DDEN, FO, CGT UL Annecy, FSU, UNSA, SGEN-CFDT, Solidaires. En Isère : LP, LDH, Ligue de l'Enseignement, FCPE, FNEC FP-FO, SUD Education, UNSA Education, Attac, Cercle Laïque de l'Agglomération Grenobloise, Education République Egalité. Et les fédérations départementales de la Libre Pensée de l'Allier, de la Drôme-Ardèche, de la Haute-Loire, de la Loire, du Puy-de-Dôme, du Rhône, de Savoie.

Lorsque l'affaire du burkini dans les piscines de Grenoble a éclaté en juin 2019, les fédérations iséroises de la Libre Pensée, de la Ligue de l'Enseignement et de la Ligue des Droits de l'Homme déclaraient notamment dans un communiqué : « A celles et ceux qui invoquent la laïcité, principe républicain auquel nos mouvements sont profondément attachés, nous rappelons donc que la question des tenues de bain n'en relève pas. La Loi de 1905 n'instaure pas de police du vêtement. La laïcité impose la neutralité au service public et à ses agents, pas à ses usagers. C'est l'État qui est laïque, pas les citoyens ».

Enfin, nous apprenons sur le site de la Région que le 17 mars 2022 que l'assemblée régionale a adopté trois textes.

Une « **Charte pour la défense des valeurs de la France et de la laïcité** » car selon la Région « *chacun constate une montée croissante des discours et de pratiques communautaristes bafouant les fondements mêmes de l'identité et des valeurs de la France* ».

Un « **contrat d'engagement républicain** » qui « *répond au souhait de suspendre les aides de la Région à des structures qui ne respectent pas les valeurs républicaines* ».

Une « **charte de déontologie interne à la Région** » qui « *devra être signée par l'ensemble des membres des instances contribuant à la préparation ou à la prise de décisions régionales. Cela concerne notamment les conseillers régionaux, des élus d'autres collectivités, des agents de la Région mais aussi des personnalités qualifiées, appelées à siéger pour leur expertise.* »

Le texte publié sur le site précise les domaines dans lesquels la Région pourrait être amenée à suspendre ou ne pas attribuer les aides régionales (citation complète) :

« Jeunesse :

Les bénéficiaires du Pass 'Région [les collégiens et lycéens-ndlr] sont déjà tenus d'accepter les termes d'une charte des droits et devoirs, qui les invite à agir avec responsabilité au sein de leurs établissements. Aujourd'hui, la Région souhaite aller plus loin en renforçant la notion d'engagement réciproque entre la collectivité et les jeunes dont il est attendu un comportement à la fois civique et responsable, respectueux des personnes et des biens.

Éducation et enseignement :

La même démarche de responsabilisation pourra concerner les lycéens, apprentis et étudiants bénéficiaires des dispositifs de bourse au mérite, de bourse au mérite+ et de bourse Région mobilité internationale pour leurs projets de stage ou de séjours d'études à l'étranger.

Transports régionaux :

Une harmonisation des règlements existants des transports interurbains et scolaires soumettra les bénéficiaires de la solidarité régionale aux mêmes règles et permettra à la Région, le cas échéant, d'appliquer des restrictions d'accès dans les transports en raison de comportements inciviques.

Formation et emploi :

Le même effort de responsabilisation des bénéficiaires sera également recherché. Ainsi, l'aide au permis de conduire pour tous les jeunes de 18 ans, la prime pour les bénéficiaires du RSA qui s'insèrent dans l'emploi ou encore le fonds d'aide d'urgence qui permet d'anticiper les ruptures de parcours en formation sanitaire ou sociale, pourront faire l'objet des mêmes mesures de suspension. »

Ces « précisions » font froid dans le dos !

La jeunesse est donc particulièrement ciblée, menacée arbitrairement de perdre ses droits pour des « comportements inciviques » qui restent à définir. « Jeunes, prenez garde à vous, sinon je coupe les aides !!! » Vous avez dit : « Liberté, Égalité, Fraternité » ? Assez de cet arbitraire régional ! Rétablissement des libertés démocratiques et de la laïcité dans la Région AURA !

Trop c'est trop !

Pas moins de deux « chartes » et un « contrat » votés par la Région pour décider des « *valeurs de la France et de la laïcité* » dont le contenu relève du fait du prince-président et de ses séides !

La charte dite « *de déontologie interne à la Région* » imposée à tout va relève quant à elle de l'arbitraire le plus absolu !

Ces « chartes » qui fleurissent, au doux parfum d'Ancien régime, ont pour unique fonction de se substituer aux lois, en l'occurrence celles de 1901 et de 1905, qui définissent la liberté d'association pour l'une, la liberté de conscience et la laïcité pour l'autre.

Apôtre de ce qui ressemble fort à une « *guerre de religion* », et plus largement à une guerre contre toutes celles et ceux, salariés, élus, associations, institutions qui auraient l'outrecuidance de ne pas se plier à ses oukases, M. Wauquiez, se rêve investi de « *pouvoirs spéciaux* » et serait donc habilité à proclamer « *les valeurs de la France* », alors qu'il n'hésite pas à en piétiner les lois.

**LES FEDERATIONS DEPARTEMENTALES
DE LA LIBRE PENSEE DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
S'ELEVENT CONTRE CE QUI CONSTITUE UN ABUS DE POUVOIR MANIFESTE.**

**ELLES S'OPPOSERONT PAR TOUS LES MOYENS LEGAUX A CES TEXTES DISCRIMINATOIRES
ET LIBERTICIDES, RENDUES POSSIBLES PAR DES DISPOSITIONS NATIONALES ANTILAÏQUES
- ET NOTAMMENT LA LOI LIBERTICIDE « SEPARATISME » - QU'ELLES CONDAMNENT
TOUTES VIGOUREUSEMENT
ET DONT ELLES NE CESSERONT D'EXIGER L'ABROGATION.**

Pour contact au sujet de la déclaration des fédérations départementales Région Auvergne-Rhône-Alpes de la Libre Pensée du 21/05/2022 : **Fédération du Rhône de la Libre Pensée** – 7, rue Major Martin 69002 LYON – librepensee69@orange.fr